

PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère
Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau de la Vie Démocratique / Elections
Affaire suivie par : EB
Tél.: 04 76 60 32 93
Courriel : pref-elections-politiques@isere.gouv.fr

Grenoble, le **30 AOUT 2019**

ARRÊTÉ N° 38-2019-08-30-008
fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote
dans la commune de Seyssuel

LE PRÉFET DE L'ISÈRE,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTA1637796J du 17 janvier 2017, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;

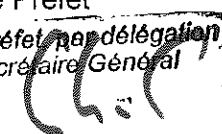
CONSIDÉRANT la proposition de la commune de Seyssuel ;

A R R Ê T É

Article 1^{er} – A compter du 1^{er} janvier 2020, le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Seyssuel sont arrêtés comme suit :

N°, dénomination et adresse du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote
N°1 SALLE POLYVALENTE L'ATRIUM CHEMIN DES CURES <i>(bureau centralisateur)</i>	Au Nord : limite commune A l'Est : limite commune Au Sud : Route Nationale 7 A l'Ouest : chemin du Moulin côté Nord ; Route de l'Abbé Peyssonneau côté Nord ; Route des 7 Fontaines côté Nord
N° 2 SALLE POLYVALENTE L'ATRIUM CHEMIN DES CURES	Au Nord : limite commune A l'Est : chemin du Moulin côté Sud ; Route de l'Abbé Peyssonneau côté Sud ; Route des 7 Fontaines côté Sud ; Route Nationale 7 (non comprise) Au Sud : limite commune A l'Ouest : limite commune

Article 2 - Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Vienne et le Maire de la commune de Seyssuel sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet
Pour le Préfet, par délégation,
Le Secrétaire Général

Philippe PORTAL